

N° 29.

# PAYSAN

D'UN VILLAGE A BANLIEUE MORCELÉE

DU LAONNAIS

(AISNE — FRANCE)

(Propriétaire-ouvrier dans le système du travail sans engagements)

D'après les

RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX EN MAI 1861

PAR

M. CALLAY

instituteur, officier d'Académie.

---

- Direction du projet : Centre de recherches historiques (UMR 8558).
- Direction scientifique : Anne Lhuissier, directrice de recherche à l'INRAE, et Stéphane Baciocchi, ingénieur de recherche à l'EHESS.
- Direction technique : Jean-Damien Généro, ingénieur d'études au CNRS.
- Acquisition des textes (OCR) et encodage initial des fichiers XML : Alix Chagué (Inria).
- Encodage scientifique des fichiers XML : Jean-Damien Généro (CNRS).
- Financement : programme ANR Time Us (ANR-16-CE26-0018).
- Partenaires : Centre Maurice Halbwachs (UMR 8097) et ALMA<sub>Na</sub>CH (Inria).
- Site web : [ouvriersdeuxmondes.huma-num.fr](http://ouvriersdeuxmondes.huma-num.fr)
- Instances Git : GitLab Huma-Num.
- Dépôt des données : [10.34847/nkl.d3b3een3](https://doi.org/10.34847/nkl.d3b3een3)

L'utilisation, le partage et l'adaptation du contenu sont autorisés selon les termes de la Licence Ouverte V 2.0 (équivalente à une licence CC-BY 4.0).

## Table des matières

# 1 Observations préliminaires définissant la condition des divers membres de la famille.

## I. Définition du lieu, de l'organisation industrielle et de la famille.

### § 1 État du sol, de l'industrie et de la population.

[37] La famille qui fait l'objet de cette monographie habite S<sup>\*\*\*</sup>, bourg de l'ancien Laonnais, situé sur les confins de la Champagne [38] et de la Thiérache, c'est-à-dire dans cette région du département de l'Aisne où, par suite de l'aridité du sol, les centres de population sont le plus rares<sup>1</sup>. Ce bourg est traversé par une route qui n'est guère fréquentée que depuis l'ouverture du chemin de fer de Reims à Saint-Quentin. Les communes qui l'entourent étant peu nombreuses et s'en trouvant éloignées de plus de 6 kilomètres, les relations commerciales sont à peu près nulles, et la population, qui s'élève à 1,500 habitants, est presque exclusivement agricole.

Le territoire de S<sup>\*\*\*</sup> est une vaste plaine siliceuse, légèrement ondulée, dont une culture minutieuse a vaincu la stérilité naturelle. Une grande partie était encore, au dernier siècle, à l'état de *savarts* (N<sup>o</sup> 2, § 1er) par suite de l'absentéisme des grands propriétaires; alors les produits du sol suffisaient à peine à l'alimentation de la commune. Aujourd'hui, au contraire, le territoire de S<sup>\*\*\*</sup> produit de riches récoltes de seigle, d'avoine, de sarrasin, d'œillettes, de pommes de terre, etc.; 400 hectares de marais, qui en occupent la partie

---

1. La Société d'économie sociale se propose surtout de publier des faits; mais elle ne repousse pas les conclusions générales qu'ils peuvent suggérer aux observateurs. Seulement, lorsque ses publications ont mis en lumière certaines catégories de doctrines, elle accorde ses préférences aux travaux qui, offrant, en ce qui concerne les faits, le même caractère d'utilité et d'exactitude, produiraient des doctrines différentes. Ainsi, les monographies des *Ouvriers européens* et celles des trois derniers volumes des *Ouvriers des deux mondes*, ayant constaté que nos lois de succession exercent une fâcheuse influence sur le bien-être physique et sur la condition morale des petits propriétaires, la Société recherche les faits qui pourraient justifier la conclusion contraire. Dans ce but, elle s'est adressée à M. L<sup>\*\*</sup>, propriétaire et maire à S<sup>\*\*</sup> (Aisne), qui avait signalé cette localité comme un bon spécimen des avantages assurés à la France par le régime du partage forcé. M. L<sup>\*\*\*</sup> a confié à l'instituteur de S<sup>\*\*\*</sup> le soin de traiter cette question importante, en faisant une étude spéciale de cette commune, suivant la méthode adoptée par la Société. Le lecteur verra que cette enquête a conduit l'auteur à des conclusions diamétralement opposées à celles qu'avait entrevues M. L<sup>\*\*</sup>. Dès lors, la Société, fidèle à son principe, offre plus que jamais sa publicité aux observateurs qui pourraient établir par ces monographies les bons effets de notre régime actuel de succession.

septentrionale, ne donnent que des fourrages de médiocre qualité ; mais en revanche on en extrait une tourbe très-recherchée des cantons voisins ( ??). Ces tourbières et 500 hectares de garennes, disséminées sur toute l'étendue du territoire, fournissent aux habitants de S\*\*\* un combustible abondant et à bon marché (§ 13).

Comme les alentours du village offrent un sol profond, riche en humus et particulièrement propre à la culture du chanvre, la préparation de cette plante textile a été pendant longtemps la principale industrie du pays. Mais cette culture a beaucoup perdu de son importance ; elle nuisait trop à celle des céréales en absorbant presque la totalité des engrais et en exigeant des soins continuels. Les paysans-chanvriers préfèrent donner à la culture ordinaire toute la belle saison, et au travail du chanvre les loisirs que l'hiver leur impose. Ils vont acheter cette plante, à demi préparée, dans les environs de La Fère.

Les familles de paysans, c'est-à-dire des petits propriétaires, qui emploient tout leur temps à l'exploitation de leur domaine, sans travailler au dehors en qualité de salariés, sont loin de former S\*\*\*, comme en d'autres localités (N° 3, § 1er), la majeure partie de la classe agricole. La population, qui comprend 469 ménages, se décompose, en effet, de la manière suivante :

338 résident à S\*\*\*.  
277 résident au dehors et exploitent par eux-mêmes.  
161 résident au dehors et louent à des fermiers.

[39] S\*\*\*, ainsi que dans les localités de la France où la transmission des biens a lieu conformément à la loi du partage forcé, la propriété est extrêmement divisée. Deux causes tendent encore à accroître ce morcellement : d'abord, le sol étant de peu de valeur, chaque ouvrier peut, avec de faibles économies, se rendre acquéreur d'un petit coin de terre ; ensuite, les alentours du village étant plus fertiles que le reste du territoire, les cohéritiers tiennent à conserver chacun leur part de toute parcelle du domaine paternel, qui est située à proximité de leur habitation. La banlieue des villages champenois est une véritable mosaïque. Dans plusieurs communes il n'est pas rare de rencontrer des champs qui ont à peine un mètre de largeur ; tel pommier, tel noyer couvre ainsi de ses branches quatre ou cinq parcelles, et le propriétaire ne peut en enlever la récolte qu'en présence de ses voisins et en leur laissant la moitié des fruits tombés dans leur champ ; de là, une cause fréquente d'inimités et de procès ( ??).

À S\*\*\*, le morcellement de la propriété n'en est pas encore arrivé à ce point. Les tableaux suivants donnent une idée exacte de l'état actuel des choses sous ce rapport.

Le territoire de S\*\*\* comprend 5,292h 46, savoir :

338 résident à S\*\*\*.  
 277 résident au dehors et exploitent par eux-mêmes.  
 161 résident au dehors et louent à des fermiers.

Cette surface se fractionne en 6,786 parcelles réparties entre 776 propriétaires, dont :

338 résident à S\*\*\*.  
 277 résident au dehors et exploitent par eux-mêmes.  
 161 résident au dehors et louent à des fermiers.

136	possèdent de	1	are	à	10	ares.
27	—	de 10	ares	à	20	—
108	—	de 20	—	à	50	—
120	—	de 50	—	à	100	—
221	—	de 1	hectare	à	5	hectares.
66	—	de 5	hectares	à	10	—
41	—	de 10	—	à	20	—
45	—	de 20	—	à	50	—
5	—	de 50	—	à	100	—
7	—			plus de	100	—

[40] On peut encore les classer ainsi en raison de l'étendue de leur propriété :

136	possèdent de	1	are	à	10	ares.
27	—	de	10	ares	à	20 —
108	—	de	20	—	à	50 —
120	—	de	50	—	à	100 —
221	—	de	1	hectare	à	5 hectares.
66	—	de	5	hectares	à	10 —
41	—	de	10	—	à	20 —
45	—	de	20	—	à	50 —
5	—	de	50	—	à	100 —
7	—				plus de	100 —

Les propriétés importantes, indiquées par ce dernier tableau, appartiennent à des fermes isolées, situées sur différents points du territoire, ou à la commune elle-même.

Le nombre de 6,786 parcelles doit avoir beaucoup augmenté depuis la confection du cadastre (1819); car la division des héritages, et par suite le morcellement des cultures, vont toujours en progressant, tandis que l'agglomération des biens est à peu près

Cette extrême division de la propriété exerce sur la constitution physique et sur les habitudes morales des paysans une influence si grande qu'elle entraîne chez eux un genre de vie tout particulier, dont la présente monographie fournit un exemple.

## § 2 État civil de la famille.

La famille se compose de six personnes, dont quatre forment le ménage J\*\* N\*\* :

1. Jean-Baptiste J\*\*, né à S\*\*\*,..... 54 ans.

2. Rosalie N\*\*, sa femme, née à S\*\*\*, mariée depuis 31 ans..... 52 [ans].

Rosalie-Victoire J\*\*, leur fille aînée, née et mariée à S\*\*\* ..... 28 [ans].

Eugénie-Rose J\*\*, leur fille cadette, née et mariée à S\*\*\* ..... 19 [ans].

3. Jean-Baptiste-Victor J\*\*, leur fils aîné, né à S\*\*\* ..... 13 [ans].

4. Prosper-Eugène J\*\*, leur fils cadet, né à S\*\*\* ..... 13 [ans].

Outre ces quatre enfants, les époux J\*\* N\*\* en ont eu trois, qui sont morts en bas âge.

### § 3 Religion et habitudes morales.

[41] La famille J\*\* N\*\* appartient à la religion catholique romaine ; mais elle ne la pratique guère. L'ouvrier ne paraît à l'église qu'aux grandes fêtes, et la femme elle-même est loin d'y aller tous les dimanches. Les fils, au contraire, ont conservé des habitudes qu'on rencontre rarement chez les enfants du même âge et qu'ils ont prises sous l'influence de l'instruction reçue au catéchisme dans les années précédentes. Les parents, loin de seconder ces bonnes dispositions, les contrarient déjà chez l'aîné ; ils trouvent que le repos de l'après-midi du dimanche doit suffire et que la matinée de ce jour est perdue, quand elle n'est pas consacrée au travail. Chez eux les sentiments religieux sont depuis longtemps étouffés par les préoccupations matérielles (??). Les dogmes principaux du catholicisme ne sont à leurs yeux que d'inutiles abstractions. S'ils admettent l'existence d'un Être souverain, ils ne peuvent croire qu'il s'intéresse à leurs actes. Aussi, indifférents en matière religieuse, font-ils consister toute leur morale à se montrer honnêtes. Lorsqu'on veut appeler leur attention sur quelque idée d'ordre supérieur, par exemple sur le sort futur des bons et des méchants, ils répondent par cette raillerie : « *Qu'en saurez-vous ?* » C'est en développant devant leurs enfants ces principes destructifs qu'ils sapent l'édifice élevé avec tant de peine par l'instituteur et par le curé. Les croyances les plus superstitieuses sont les seules qu'ils conservent et qu'ils entretiennent autour d'eux. Il n'est pas de pratiques ridicules auxquelles ils ne se soumettent pour obtenir la guérison d'un enfant ou d'un cheval ; pas de sorcier ou de somnambule qui ne les trouve crédules s'il promet au conscrit un bon numéro. Chaque village a son docteur qui guérit les entorses par insufflation et qui révèle de quel saint tel enfant est *entiché*. Le moindre hameau possède une commère qui fait les pèlerinages, dit les neuvaines et *tire les points*, c'est-à-dire jette dans l'eau les quelques grains de blé qui, par leur mode de submersion, doivent faire connaître la gravité de la maladie. Toute personne, fût-ce même le curé, qui voudrait éclairer nos paysans sur la valeur de tels actes, serait regardée comme impie et perdrait leur confiance. Il est d'ailleurs bien difficile de combattre avantageusement ces superstitions, car les enfants quittent l'école avant l'âge où leur jugement développé pourrait en faire comprendre l'absurdité.

C'est ce qui est arrivé pour les enfants des époux J\*\* N\*\*. L'aîné a été mis au travail aussitôt après sa première communion ; il avait douze ans. Son frère, malgré sa chétive constitution, a quitté l'école pour le même motif, avant sa onzième année. Leur instruction, on [42] le comprend, est donc à peine suffisante pour les besoins ordinaires de la vie et leur éducation laisse d'autant plus à désirer que les parents étaient les premiers à trouver trop exigeants l'instituteur et le curé. Ces enfants ne manquent pas d'intelligence ; ils ont un caractère doux et facile ; mais l'excessive économie de leur père leur a donné des idées d'intérêt et un air grave qui contrastent désagréablement avec l'insouciance et l'enjouement qui caractérisent cet âge. Ils n'entendent causer que des travaux ou des produits de l'exploitation et toutes les recommandations qui leur sont adressées n'ont jamais d'autre objet. Leurs parents ne répriment ni leurs propos ni leurs relations, et leur présence n'empêche ni les expressions grossières, ni les chansons équivoques (??). Ces chansons d'ailleurs sont

les seules lectures qui se fassent à la maison, et si l'on aperçoit sur un coin de la cheminée quelques volumes poudreux, ce sont des livres de classe que l'on n'a pu revendre.

L'union a toujours régné dans le ménage des époux J\*\* N\*\*. Les seules discussions qui aient lieu quelquefois sont relatives aux dépenses à faire. Il semble au chef de la famille que les frais d'habillement, d'ameublement, etc., peuvent toujours se reculer ou se restreindre. La femme, tout en partageant les idées de son mari, tient à ce que ses fils soient vêtus et se récréent comme leurs camarades ; elle se voit obligée de lui cacher une partie des produits de la basse-cour et de le tromper sur le prix des vêtements. C'est ainsi que les enfants ont pu, pendant des mois entiers, se faire donner des leçons de danse.

Cette vie qui s'écoule dans l'isolement, ces idées sans cesse dirigées vers le travail et le lucre, l'orgueil de se sentir indépendant et de pouvoir se passer de tout secours étranger, donnent au chef de cette famille des habitudes peu sociables. Chez les ouvriers de ce rang, on ne rencontre jamais de relations amicales entre voisins, ni d'actes de complaisance mutuelle : *chacun pour soi, chacun chez soi*, telle est leur devise.

#### § 4 Hygiène et service de santé.

[43] Le climat de S\*\*\* est très sain. La position de ce bourg au sud et à proximité d'un marais n'a jamais eu pour la santé de ses habitants aucune conséquence fâcheuse. Ils ne sont pas victimes de ces fièvres intermittentes qui désolent assez souvent des localités placées dans des situations analogues. Un préjugé local attribue cette salubrité à l'odeur du chanvre ; cette opinion ne supporte pas l'examen. Il est évident que S\*\*\* doit à la largeur de ses rues pavées, au parc et aux garennes qui l'avoisinent, la pureté de l'air qu'on y respire.

L'eau n'y a aucun goût désagréable quoiqu'elle ne traverse que des couches tourbeuses.

En général, la taille des habitants de S\*\*\* est un peu inférieure à la moyenne, et leur constitution physique paraît débile. Cette dégénérescence se remarque d'une manière bien saisissante chez les jeunes gens ; il en est peu qui parviennent à la taille de leurs parents. Comment la constitution physique résisterait-elle à la triple influence du peu de soins accordés à la première enfance, des travaux excessifs et prématurés et des mariages trop précoces (??)? La plupart des femmes, partageant avec leurs maris les travaux des champs, restent pendant toute la journée éloignées de leurs enfants ; elles ne peuvent les allaiter, et les laissent seuls dans des cabinets sombres, froids et humides, puisque l'eau est presque à la surface du sol. Aussi l'affection scrofuleuse, appelée vulgairement *carreau*, est-elle ici très commune ; les parents, loin de la combattre, souvent ne la soupçonnent pas. Nous avons vu des mères s'étonner qu'on leur fit remarquer le développement insolite du ventre de leurs enfants. « Les aînés, disaient-elles, ont été comme cela ; c'est vrai qu'ils ont langué très longtemps, mais c'est qu'ils étaient touchés de quelque saint. » Dans ce cas, les parents dépensent en neuvaines et en pèlerinages de l'argent qui serait beaucoup mieux employé à assainir l'habitation et à procurer à l'enfant des aliments fortifiants. S'il meurt : « *Dieu*, disent-ils, *leur a fait une belle grâce.* » S'il survit, ses organes, gênés dans leur premier développement, semblent étiolés et atrophiés, et cet affaiblissement réagit jusque sur son

intelligence.

Ce qui vient d'être dit des habitants de S\*\*\* en général s'applique tout particulièrement à la famille J\*\* N\*\*. L'ouvrier est d'une taille élevée et d'une constitution robuste que n'ont pu altérer un travail continu et des privations de tous genres. Il y a quelques années, il fut renversé par son cheval et se cassa la jambe ; n'ayant pas voulu suivre exactement les prescriptions coûteuses du médecin, il a gardé une claudication qui le gêne beaucoup. La femme est d'une taille moyenne ; elle a eu sept enfants : trois sont morts jeunes. Elle marche déjà voûtée, et elle est atteinte d'une surdité qui a pu aigrir un peu son caractère. Les quatre enfants qui ont survécu ont une santé plus robuste que ne l'indiqueraient au premier abord leur petite taille et leurs membres débiles ; peut-être doivent-ils cette débilité apparente à la maladie dont il était question tout à l'heure, et qui a enlevé leurs frères. Aucun des membres vivants de cette famille n'a jamais été sérieusement malade. Les indispositions légères qui surviennent sont traitées par la mère. L'ouvrier, quelle que soit la rigueur de la saison, ne met pas de bas ; [44] la femme et les enfants les quittent aussitôt que la température s'est adoucie ; l'été, ils vont aux champs pieds nus.

Dans cette dernière saison, les fatigues, l'insuffisance de la nourriture, l'oubli complet des plus simples précautions hygiéniques, occasionnent des dysenteries qui, tous les ans, enlèvent quelques victimes. Comme elles ne causent d'abord que de légères douleurs d'entrailles et un lent affaiblissement, les travailleurs ne s'en inquiètent pas. Ce n'est que lorsqu'il est trop tard qu'ils recourent au médecin, et comme alors les soins de l'homme de l'art sont souvent inutiles, ils attribuent à son inexpérience des malheurs dus à leur seule négligence, et ces malheurs deviennent pour eux encore des motifs de ne pas l'appeler.

Pendant l'hiver, la poussière du chanvre, qu'ils respirent dans l'atmosphère chaude et malsaine de leur atelier, leur occasionne une respiration difficile et une toux habituelle, sans que l'on ait jusqu'ici remarqué de conséquence fâcheuse à cette indisposition chronique.

## § 5 Rang de la famille.

L'ouvrier appartient à la classe des paysans, peu nombreuse aujourd'hui dans la localité (§ 1). Loin de pouvoir atteindre à un rang supérieur, J\*\* N\*\* ne se maintient à celui qu'il occupe qu'au prix d'un labeur incessant et d'une rigoureuse économie. Toute sa vie et celle de sa femme ont été consacrées à créer péniblement le domaine qui lui a permis de nourrir et d'élever sa famille. Bientôt, ce domaine, si restreint, va être divisé en quatre parts bien minimes. Chacun des enfants aura alors à recommencer, au prix des mêmes sacrifices, l'œuvre de son père, et, arrivée au même point, cette œuvre se détruira de nouveau.

Les habitants de ces campagnes cherchent dans la stérilité du mariage un moyen d'éviter le morcellement de la petite propriété et les conséquences fâcheuses qui en résultent (??). Ils ont remarqué que, parmi les héritiers d'un même père, les uns sont pourvus des qualités de prévoyance et d'économie qui leur permettent de recomposer le patrimoine, tandis que d'autres, manquant d'intelligence ou de moralité, tombent dans une position inférieure. Le nombre, de plus en plus restreint, des paysans dans la commune de S\*\*\*, comparé au nombre

croissant des ouvriers propriétaires, des journaliers agriculteurs et même des propriétaires indigents (§ 1), justifie la sollicitude des pères de famille, sans légitimer le procédé qu'ils emploient pour empêcher une trop grande division de la propriété.

## II. Moyens d'existence de la famille

### § 6 Propriétés.

[45] (Mobilier et vêtements non compris)

IMMEUBLES acquis en totalité avec les épargnes de la famille..... 6,862f00

Habitation : Maison avec cour, 1,600f00 ; — grange, 600f00 ; — écurie pour les chevaux et les vaches, 250f00 ; — appentis pour les porcs, les poules et les lapins, 50f00. — Total, 2,500f00.

Immeubles ruraux : Jardin (7 ares) attenant à la maison, 288f00 ; — champs (4<sup>h</sup>7 ares), 4,074f00. — Total, 4,362f00.

ARGENT..... 10f00

Cette somme, gardée au logis comme fonds de roulement, est entretenue avec les produits de la basse-cour.

ANIMAUX DOMESTIQUES entretenus toute l'année..... 650f00

2 chevaux, 400f00 ; — 1 vache et 1 génisse, 250f00. — Total, 650f00.

ANIMAUX DOMESTIQUES entretenus seulement une partie de l'année..... 59f00

2 porcs d'une valeur moyenne de 30f00, entretenus pendant 4 mois. La valeur moyenne calculée pour l'année entière est de 30f00 ; — 18 poules, valeur calculée, 23f00 ; — 6 lapins, valeur calculée, 6f00. — Total, 59f00.

MATÉRIEL SPÉCIAL des travaux et industries..... 621f30

1° *Outils pour la culture des champs et la récolte des céréales.* — 1 charrette, 150f00 ; — 1 charrue et ses accessoires, 30f00 ; — 1 herse, 10f00 ; — 1 rouleau, 7f00 ; — harnais des deux chevaux, 140f00 ; — 1 fourche à gerbes, 1f40 ; — 4 râteaux de bois, 2f50 ; — 2 fourches à faner, 1f00 ; — 3 faux montées avec leurs accessoires, 21f00 ; — 2 faucilles, 2f50 ; — 4 fléaux, 8f00 ; — 1 van, 4f00 ; — 1 *rige* (crible de bois), 2f00 ; — 2 cribles de peau, 5f00 ; — 8 sacs de toile, 16f00 ; — 2 échelles, 6f50 ; — 1 boisseau de bois, 5f00 ; — 1 pioche, 5f00. — Total, 416f90.

2° *Outils pour l'exploitation des chevaux et des vaches et pour la basse-cour.* — 2 fourches de fer, 2f50 ; — 1 crochet à fumier, 1f25 ; — 1 pelle, 1f25 ; — râtelier des chevaux et des vaches, 4f00 ; — 1 auge de bois, 10f00 ; — 1 auge de pierre pour les porcs, 3f00 ; — 2 corbeilles, 2f80 ; — 1 cage à poulets, 2f00. — Total, 26f60.

3° *Outils pour la laiterie.* — 1 baratte, 6f00 ; — 24 pots à lait, 6f00 ; — 2 pots à crème, 0f80 ; — 1 seau à traire, 2f00 ; — 1 *couloir* (filtre pour le lait), 0f50. — Total, 15f30.

4° *Outils pour la culture du jardin.* — 3 bêches, 6f00 ; — 1 râteau, 2f00 ; — 1 houe et 1 *serfouette* (outil pour remuer la terre autour des plantes), 1f50 ; — 1 cordeau, 0f50 ; — 1 brouette, 10f00 ; — 3 paniers, 3f50. — Total, 23f50.

5° *Outils pour l'exploitation du chanvre.* — 3 *broyons* ou *tilles* (outils pour briser la partie ligneuse du chanvre), 30f00; — 1 *éphangeoir* et sa palette [46] (outil pour débarrasser les filaments du chanvre des fragments ligneux qui y adhèrent encore), 1f50; — 4 *serans* (grands cadres armés de dents de fil de fer), 42f00; — toile pour la voiture, 10f00. — Total, 83f50.

6° *Outils pour les réparations effectuées à la maison.* — 1 serpe, 3f00; — 1 plane, 3f00; — 1 marteau, 1f00; — 2 ciseaux à bois, 2f00; — 1 vilebrequin, 1f50; — 1 scie, 2f00; — tenailles, 1f50; — bec-de-cane 0f50. — Total, 14f50.

7° *Outils pour le blanchissage.* — 1 baquet et son battoir, 1f50; — 2 cuiviers, 19f00; — 1 trépied de bois pour ces cuiviers, 2f00; — 2 tinettes, 5f00; — cordes pour le séchage du linge, 4f00; — 2 fers à repasser, 1f50. — Total, 33f00.

8° *Outils pour l'entretien du linge et des vêtements.* — Ciseaux, boîtes, étuis, 2f80; — rouet, 4f00; — dévidoir, 1f00. — Total, 7f80.

VALEUR TOTALE des propriétés..... 8,202f30

## § 7 Subventions.

La famille ne jouit actuellement d'aucune subvention. Ce fait si rare s'explique naturellement dans un pays où le régime du morcellement de la propriété est établi depuis longtemps, et où chacun, obligé d'utiliser toutes les ressources qui peuvent augmenter ses profits, revendique avec âpreté la jouissance de ses droits (??). Il y a quelques années, la famille trouvait encore quelques faibles subventions dans le glanage, dans le pacage des vaches le long des chemins ou *routis*, et dans la récolte de l'herbe que les enfants ramassaient pour les lapins. Aujourd'hui que les fils sont occupés à des travaux plus difficiles, ces subventions n'existent plus.

## § 8 Travaux et industries.

TRAVAUX DE L'OUVRIER. — Il fume, laboure et ensemence ses propriétés, il fauche, rentre et bat ses récoltes. Il est aidé dans ces travaux par tous les membres de sa famille. Pendant les mois d'hiver, il exerce la profession de chanvrier, et conduit aux foires des villes voisines le chanvre qu'il a préparé. Vers le mois de mars, quand les travaux de la culture lui laissent encore quelques moments de liberté, il achète des *endres noires* (??) et va les revendre dans les Ardennes.

TRAVAUX DE LA FEMME. — Elle prépare la nourriture quotidienne; elle blanchit et raccommode le linge et soigne la basse-cour. Elle est spécialement chargée de la culture du jardin et des plantes sarclées. Depuis qu'elle a pu se faire remplacer par ses enfants, elle ne fauche plus et ne conduit plus la herse à l'époque des semailles; mais elle aide encore quelquefois au battage des récoltes et ne reste étrangère à aucun des travaux de l'exploitation. Elle accompagne la famille aux champs et si, à midi et le soir, elle rentre au logis [47] quelques instants avant les autres travailleurs, c'est pour préparer les repas et pour donner aux bestiaux la nourriture qu'ils réclament. Comme elle est presque toujours absente

pendant la belle saison, elle fait confectionner tous les habits de la famille. Ses filles, quoique mariées, viennent à son aide au moment des lessives, et elle leur rend le même service à l'occasion.

TRAVAUX DES ENFANTS. — Dès l'âge de neuf ans, les enfants durent prendre part aux travaux de leurs parents. D'abord, ils conduisirent les vaches sur les *routis* et ils soignèrent la basse-cour pendant les absences de leur mère ; plus tard, ils allèrent ramasser dans les moissons la provision journalière de fourrage vert ; ils furent employés aux travaux faciles du sarclage, de la fenaison, du rouissage et du tillage du chanvre. Bientôt on leur confia une herse, une charrue, une voiture, et maintenant ils fauchent, ils battent et ils labourent comme leur père. Pendant l'hiver, ils travaillent le chanvre et, vers le mois de mars, tandis que l'ouvrier va vendre des *cendres noires*, ils se chargent, pour le compte de tiers, de l'étendage de la tourbe. Leur travail consiste à transporter les pointes de tourbe sur des brouettes, aussitôt après leur extraction, et à les étendre sur l'herbe pour les faire sécher (??). Ils sont payés à raison de 0f50 par millier de *tourbes*, et ils peuvent en faire chacun un millier par jour. En voyant décroître le commerce du chanvre, la femme désirerait pour ses fils une profession plus assurée : elle voudrait placer l'aîné chez un sabotier. Une fois au courant de la profession, ce jeune homme l'exercerait avec son frère, et ils pourraient ainsi utiliser la morte saison d'une manière plus lucrative. Mais, soit qu'il craigne de ne plus pouvoir, s'il était seul, travailler le chanvre, soit qu'il redoute les frais d'apprentissage, J\*\* N\*\* a refusé, jusqu'à ce jour, d'accéder aux demandes souvent réitérées de sa femme et de ses enfants.

INDUSTRIES ENTREPRISES PAR LA FAMILLE. — À l'exception du séchage de la tourbe, tous les travaux sont entrepris au compte de la famille. L'industrie la plus importante, après l'exploitation agricole, consiste dans la préparation et la vente du chanvre. La famille l'exerce pendant l'hiver, afin d'utiliser le temps laissé libre par la cessation des travaux de la culture. Pour économiser le chauffage, le chanvrier établit son atelier dans l'écurie, près de ses chevaux, dont il n'est séparé que par une pièce de bois transversale. Dès quatre heures du matin, il est debout près de son seran, occupé à dégager du chanvre déjà illé les filaments les plus longs, puis les moyens ; le résidu forme les étoupes. Ordinairement, la mère ne *serance* pas : sa poitrine supporte difficilement l'atmosphère [48] saturée de la poussière du chanvre ; elle roule les cordons et les réunit en bottes de cinq kilogrammes chacune. Ces bottes sont ensuite livrées à la fileuse ; mais J\*\* N\*\* préfère les vendre sur les marchés environnants. Ceux qui tissent revendent en gros la toile qu'ils confectionnent. Aujourd'hui, les toiles, moins solides mais plus fines, fabriquées à l'aide des machines, font à cette industrie locale une concurrence redoutable. Les toiles de S\*\*\* ne se vendent plus que comme toiles à sac.

### III. Mode d'existence de la famille

#### § 9 Aliments et repas.

Le régime alimentaire de la famille est réglé par la plus sévère économie. Cette sobriété peut même paraître excessive, si l'on considère que c'est à l'époque des plus grandes fatigues que la nourriture laisse le plus à désirer, puisqu'alors on ne prend pas le temps de préparer des aliments réconfortants.

Cette nourriture a pour base les céréales, la viande de porc, le lait et quelques légumes. Voici en quoi elle consiste dans l'été, pendant lequel la famille fait chaque jour quatre repas :

1° À huit heures, le *déjeuner* : pain de seigle sec auquel on ajoute quelquefois du fromage écrémé.

2° À midi, le *dîner* : soupe au lait, à l'oseille ou aux oignons; puis omelette ou bien salade de laitue ou de chicorée. Au printemps, c'est une salade de doucette (*valerianella olitoria*, Linn.) ou de jeunes pousses de pissenlits (*leontodum taraxacum*, Linn.). Vers la fin de l'été, on mange après la soupe les légumes cuits dans le bouillon.

3° À quatre heures, le *goûter* : mêmes aliments qu'au déjeuner.

4° À huit heures, le *souper* : soupe seulement.

En hiver, la famille ne fait que trois repas : *déjeuner* à neuf heures : soupe aux légumes, au beurre, rarement au lard, et légumes cuits dans le bouillon ; — *goûter* à deux heures : pommes de terre cuites sous la cendre, ou bien fricassée de pommes de terre, de haricots, de lentilles au lard ; — *souper* à six heures : soupe.

Si ce n'est aux noces ou à la fête patronale, la famille n'achète jamais de viande de boucherie. Aux grandes solennités et dans certaines circonstances, elle mange un lapin, rarement une poule. La boisson habituelle dans le pays est le cidre, la bière ou le petit [49] vin des Ardennes. La famille 1<sup>ee</sup> yre ne boit que de l'eau. Cependant, aux noces des deux filles, les pères des conjoints avaient acheté un hectolitre de cidre. On ne consomme jamais d'eau-de-vie dans les familles de ce rang; les journaliers, au contraire, ont l'habitude, le matin en se levant, de prendre leur *goutte*, soit chez eux, soit chez les cabaretiers.

#### § 10 Habitation, mobilier et vêtements.

L'habitation de la famille J\*\* N\*\* est située à l'extrémité d'une des rues principales du bourg de S\*\*\* et à proximité d'un ruisseau. Elle se compose de la maison, d'une écurie et d'une grange : le tout bâti en moellons et couvert en ardoises.

La maison comprend deux pièces ou *places d'habitation*. Dans la première se trouvent une cheminée ornée de quelques tableaux, le lit des parents et deux armoires de chêne ciré, l'une pour le linge, l'autre pour la vaisselle et les aliments. Cette place est éclairée sur la rue par une fenêtre et par la porte d'entrée; les murs en sont blanchis à la chaux tous les ans, au moment de la fête publique. Dans la seconde place ou *fournil*, se voient une cheminée, le lit des enfants (avant le mariage de leurs sœurs, les garçons couchaient dans l'écurie), un four, un évier, une table, un pétrin et toute la batterie de cuisine; c'est dans cette pièce que

se préparent et se prennent les repas. Elle communique avec la première et est éclairée sur la cour par une fenêtre et par une porte. Ces deux places ne sont pas carrelées ; le plancher est formé de terre crayeuse fortement battue.

Une porte conduit de la première pièce dans l'écurie, qui sert aussi d'atelier. De l'écurie, on va dans la grange qui a deux sorties, l'une sur la rue, l'autre sur la cour, et qui sert de remise aux instruments aratoires. Il n'y a point de cave dans la maison.

Derrière ces bâtiments se trouve une petite cour qui renferme le poulailler, la loge des porcs et celle des lapins. Une mauvaise haie de bois sec la sépare du jardin. Ce jardin n'est qu'une étroite bande de terrain, resserrée entre les murs des habitations voisines ; il ne renferme aucun arbre fruitier, et, comme il ne peut suffire à la consommation de la famille, J\*\* N\*\* a entouré de haies vives une petite pièce de terre située non loin du village, et il l'a convertie en jardin potager.

La maison et ses dépendances sont entretenues dans un grand état de propreté ; le lit et les armoires, souvent frottés, réjouissent les yeux. On est étonné de voir les chevaux traverser la pièce principale pour sortir de l'écurie ou pour y rentrer ; mais ce mode de [50] construction est très commun dans le pays, et plusieurs petits particuliers sont obligés de transporter le fumier à bras ou avec des brouettes à travers leurs places d'habitation.

MEUBLES : presque tous achetés d'occasion et en état de vétusté..... 234f25

1° *Lits*. — 1 lit pour les époux : bois de lit, 25f00 ; — 1 *bâche* (paillasse remplie de menue paille servant de matelas), 10f00 ; — 1 paillasse pleine de grande paille, servant de sommier, 7f00 ; — 1 traversin de plumes de poule, 3f00 ; — 2 oreillers de la même plume, 5f00 ; — 1 couverture de laine verte, 15f00 ; — 1 couverture piquée pour l'hiver, 18f00 ; — 6 taies d'oreillers, 6f00 ; — (pas de rideau). — Total, 89f00.

1 lit pour les enfants : bois de lit, 10f00 ; — *bâche*, 6f00 (elle repose, non sur une paillasse, mais sur la paille répandue dans le bois de lit) ; — 1 traversin de menue paille, 1f00 ; — 1 couverture de coton, 6f00 (l'hiver on se couvre avec des sacs). — Total, 23f00.

2° *Meubles de la première place*. — 6 chaises, 6f00 ; — 1 armoire de chêne, à deux battants, 45f00 ; — 1 commode et son dressoir, 30f00 ; — 1 horloge sans boîte, 20f00 ; — 1 miroir, 0f75. — Total, 101f75.

3° *Meubles du fournil*. — Table, 2f50 ; — dressoir attaché au mur, 5f00 ; — 4 chaises de bois blanc, 4f00 ; — Total, 11f50.

4° *Livres et fournitures de bureau*. — Livres de classe, 4 00 ; — encrier, plume, cahier servant de registre, 0f50 ; — livres d'église, 4f00. — Total, 8f50.

5° *Objets relatifs au culte domestique*. — 2 images de première communion, 2 gravures représentant le Christ et saint Jean-Baptiste, 0f50.

USTENSILES : communs et en partie usés..... 161f35

1° *Dépendant de la cheminée*. — 4 chenets, 2 crémaillères, 1 soufflet, 2 plaques de fonte pour le foyer de chaque cheminée, pelle à feu et pincettes. — Total, 22f00.

2° *Dépendant du four à pain*. — 1 pétrin de bois, 8f00 ; — 1 tamis, 2f00 ; — 10 corbeilles de paille tordue, pour recevoir la pâte qui doit fermenter, 5f00 ; — 2 pelles de bois pour le four, 2f75 ; — 1 fourgon, 1f00 ; — 1 couvercle pour le four, 2f00. — Total, 20f75.

3° *Dépendant de la cuisine.* — 3 marmites, 25f00 ; — 1 chaudron, 4f00 ; — 4 casseroles de terre vernissée, 2f00 ; — 12 assiettes de faïence commune, 2f00 ; — 18 assiettes pour le dressoir, 5f00 ; — 5 bouteilles, 1f00 ; — 6 verres, 0f90 ; — 1 *crapaud* (cruche de grès, dans laquelle les moissonneurs portent de l'eau durant l'été), 0f60 ; — 1 poêle à frire, 1f50 ; — 12 cuillers, 1f80 ; — 12 fourchettes, 1f20 ; — 2 cuillers a pot de bois, 0f50 ; — 4 couteaux, 2f00 ; — 2 seaux, 3f50 ; — 1 gril, 0f50 ; — 12 tourtières, 1f20 ; — 1 grande cuiller d'étain (louce), 1f00 ; — 4 plats de terre vernissée, 1f00 ; — 4 bols de faïence, 1f00 ; — 2 tasses de fer-blanc, 0f50 ; — 1 casserole de cuivre, 1f50 ; — 1 timbale, 0f50 ; — 2 tonneaux, 6f00. — Total, 64f20.

4° *Employés pour les soins de propreté.* — 1 brosse pour les habits, 0f50 ; — 2 brosses à souliers, 0f40 ; — 1 peigne, 0f50 ; — 1 rasoir, 2f00. — Total, 3f40.

5° *Servant à l'éclairape et au chauffage.* — 2 lampes, 1f50 ; — 1 chaufferette, 1f20. — Total, 2f70.

LINGE DE MÉNAGE : fait de toile grossière, confectionnée par l'ouvrier, quoiqu'il ne tisse pas habituellement..... 90f00

12 paires de draps de toile de chanvre, 72f00 ; — 20 serviettes ou torchons, 10f00 ; — 6 nappes ou serviettes de table, 8f00. — Total, 90f00.

VÊTEMENTS : presque tous raccommodés jusqu'à usure complète, [51] de forme surannée et d'étoffe très-commune..... 603f25

VÊTEMENTS DU PÈRE (241f15), sans afinité avec le costume bourgeois.

1° *Vêtements du dimanche.* — 1 habit de drap noir, 15f00 ; — 1 redingote, 35f00 ; — 1 sarrau de toile bleue, 6f00 ; — 1 gilet de drap noir, 6f00 ; — 1 gilet de cotonnade, 4f00 ; — 1 pantalon de drap noir, 15f00 ; — 1 pantalon de coutil rayé, 5f00 ; — 1 cravate de soie noire, 3f00 ; — 1 cravate d'indienne, 1f00 ; — 1 paire de bas de laine, 3f00 ; — 1 paire de chaussons, 1f30 ; — 1 paire de souliers, 12f00 ; — 1 paire de sabots, 1f15 ; — 6 mouchoirs de poche, 3f00 ; — 1 chemise de mousseline, 5f00 ; — 1 chapeau de feutre noir, 6f00. — Total, 121f45.

2° *Vêtements de travail.* — 2 vieux sarraux, 4f00 ; — 2 gilets à manches, 6f00 ; — 2 pantalons de coutil bleu, 6f00 ; — 2 paires de sabots, 1f50 ; — 1 paire de chaussons plusieurs fois rapiécés, 0f50 ; — 1 caleçon, 3f00 ; — 1 paire de guêtres, 1f50 ; — 3 douaaines de chemises, 87f00 ; — 5 bonnets de coton blanc, coiffure habituelle de l'ouvrier, 3f70 ; — 1 gilet de coton tricoté, 2f50 ; — 1 tablier de cuir pour le travail du chanvre, 3f00 ; — 1 paire de *moufles* (sorte de gants enveloppant d'une part le pouce et d'autre part les quatre autres doigts), 1f00. — Total, 119f70.

VÊTEMENTS DE LA FEMME (195f00), sans propension à l'élégance.

1° *Vêtements du dimanche.* — 1 robe de mérinos, 12f00 ; — 4 robes d'indienne, 25f00 ; — 2 jupons, 4f00 ; — 1 châle de laine à dessins, 6f00 ; — 1 châle de laine noire pour le deuil, 4f00 ; — 2 mouchoirs de coton blanc pour le cou, 1f00 ; — 2 corsets, 2f40 ; — 1 gilet tricoté de coton bleu, 2f00 ; — 1 tablier de laine noire, 4f00 ; — 1 tablier de coton, 1f50 ; — 2 bonnets, 6f00 ; — 1 serre-tête, 0f30 ; — 1 peigne de corne, 0f40 ; — 6 mouchoirs de poche, 3f00 ; — 1 paire de souliers, 4f00 ; — 1 paire de sabots, 1f00 ; — 1 paire de bas de coton

blanc, 1f00; — 1 paire de bas de laine noire, 2f00; — 1 paire de chaussons de drap noir, 1f20; — 1 paire de gants, 1f00. — Total, 84f80.

2° *Vêtements de travail*. — 6 jupons de coton, 9f00; — 1 jupon de laine noire, 7f00, — 2 tabliers de coton, 2f40; — 4 tabliers de toile bleue, 4f80; — 2 camisoles, 6f00 — 2 mouchoirs de coton pour le cou, 2f00; — 6 bonnets, 5f00; — 24 chemises de toile neuves, 60f00; — 12 chemises vieilles, 15f00. — Total, 110f20.

VÊTEMENTS DES ENFANTS (167f10).

1° *Vêtements du dimanche*. — 2 redingotes, 24f00; — 2 pantalons de drap noir, 20f00; — 2 gilets de drap noir, 6f00; — 2 cravates de soie noire, 4f00; — 2 blouses de coton bleu, 8f00; — 2 casquettes, 4f00; — 2 pantalons de coton, 8f00; — 2 chemises de mousseline, 6f00; — 2 paires de souliers, 18f00; — 2 paires de sabots, 1f80; — 2 paires de bas de laine noire, 3f60; — 2 paires de chaussons de drap, 2f50; — Total, 103f90.

2° *Vêtements de travail*. — 2 pantalons de coutil bleu rayé, 6f00; — 2 vieilles blouses de coton bleu, 8f00; — 2 vieux pantalons, 3f00; — 2 gilets, 3f00; — 2 cravates d'indienne, 1f20; — 2 casquettes, 2f00; — 2 paires de bas de laine noire, 4f00; — 2 paires de bas de coton, 2f00; — 2 paires de chaussons plusieurs fois rapiécés, 1f00; — 2 paires de vieux souliers, 6f00; — 6 paires de sabots, 3f00; — 16 chemises, 24f00. — Total, 63f20.

VALEUR TOTALE du mobilier et des vêtements..... 1,088f85

## § 11 Récréations.

Les récréations de J\*\* N\*\* sont presque nulles. Le seul délassement qu'il se permette le dimanche consiste en un travail moins pénible que ses occupations ordinaires : il visite ses récoltes sur pied, répare ses instruments de culture, les dispose pour le lendemain ; ou bien il fait les voyages que nécessite son commerce de chanvre ou de cendres noires. Ce ne sont pas là des habitudes qui [52] lui soient propres, ce sont celles de tous les propriétaires du même rang, tandis que dans les autres classes, la récréation principale est la fréquentation du cabaret (??).

## IV. Histoire de la famille

### § 12 Phases principales de l'existence.

L'ouvrier et sa femme sont nés à S\*\*\*, de petits cultivateurs qui leur inculquèrent de bonne heure ces habitudes laborieuses et ces principes de sévère économie qui sont aujourd'hui la base de leur conduite. La convenance de leurs dots respectives fut, plus encore qu'une mutuelle sympathie, le motif qui engagea leurs parents à les unir. Le jeune homme était exempté par le sort de la conscription. Ils se marièrent en 1830, âgés, lui de vingt-quatre ans, elle de vingt-deux. Aussitôt après leur mariage, ils achetèrent une maison qui absorba leur dot en argent et qui leur occasionna une dette d'environ 1,200 francs. Le travail le plus opiniâtre, comme cultivateurs et comme chanvriers, leur permit d'acquitter cette dette en moins de cinq années. De 1832 à 1847, il naquit aux époux J\*\* N\*\* sept

enfants, dont trois moururent en bas âge. Ces naissances, qui se succédaient d'une manière si rapide, leur eussent causé une bien grande gêne, si la mère de la jeune femme n'eût consenti à la remplacer auprès de ses enfants, pendant qu'elle accompagnait son mari aux champs. À la mort de sa belle-mère, J\*\* hérita de 18 ares de terrain et de quelques centaines de francs. Il venait aussi de recevoir, à la suite d'un partage entre frères, le quart des immeubles de son père, c'est-à-dire environ 2 hectares de terrain. Il se vit en conséquence obligé d'acheter un second cheval et de renouveler son matériel de culture, ce qui lui occasionna des dépenses relativement considérables. Enfin, en 1852, il joignit à son bien 2 pièces de terre d'une contenance de 58 ares, acquises avec le fruit de ses épargnes ; il se trouva ainsi possesseur de 19 parcelles représentant ensemble 4<sup>h</sup>14. L'année suivante il reconstruisit en ardoises la toiture de ses bâtiments, qui auparavant étaient couverts en chaume, et il fit changer complètement la distribution intérieure de son habitation. Il se trouva de nouveau chargé de dettes. Elles n'étaient pas entièrement acquittées quand, en 1853, il maria sa fille aînée ; il lui donna une dot de 500 francs. La seconde fille se maria en 1857, à l'âge de dix-sept ans, et reçut la même dot. Aujourd'hui les époux J\*\* N\*\* travaillent pour [53] ramasser les dots des deux garçons. Dans quelques années, quand il aura perdu ces auxiliaires et qu'il sera devenu invalide, l'ouvrier sera forcé de restreindre ses occupations. Il vendra son mobilier agricole et partagera entre ses enfants la majeure partie de son bien, à charge par eux de lui servir une rente viagère. Il est à désirer que ce partage ne soit pas pour ses enfants un signal de discorde, discorde qui n'est que trop fréquente en pareil cas, et dont les vieux parents sont souvent les premières victimes.

### § 13 Mœurs et institutions assurant le bien-être physique et moral de la famille.

Le partage de la propriété, en isolant les membres d'une même famille, les oblige, chacun de son côté, à redoubler d'efforts et de privations pour arriver à l'aisance. S'ils n'ont pas les qualités intellectuelles et morales nécessaires pour atteindre à ce but par leurs propres ressources, ils n'ont aucun espoir d'échapper à la misère. La porte de la maison paternelle leur est fermée, et il n'existe aucune institution à laquelle ils puissent demander assistance. Ils ne comprennent pas les avantages que procurent les caisses d'épargne pour le placement successif des économies. D'ailleurs cette institution elle-même suppose la prévoyance, et lorsque le paysan possède cette vertu, il ne manque jamais de s'élever. Il éprouve une satisfaction plus grande à consacrer les capitaux épargnés à l'acquisition d'animaux domestiques, d'une habitation, d'immeubles ruraux, qu'à les placer à intérêts composés. La propriété immobilière et les jouissances immédiates qu'elle procure sont le stimulant le plus efficace pour ses habitudes de travail et de sobriété.

C'est grâce à ces qualités que les époux J\*\* N\*\* ont pu élever leur famille et mettre leur vieillesse à l'abri du besoin. Ce résultat n'a été obtenu que par les efforts les plus opiniâtres ; il a fallu une vie de privations et un labeur incessant pour triompher des mauvais effets qu'entraînent, pour la petite propriété, les coutumes successorales en vigueur dans

ce pays. Le bien-être physique des époux J\*\* N\*\* est assurément très-contestable, quand on le compare à celui de paysans vivant au milieu d'une organisation sociale différente (N° 3). Mais l'infériorité est encore plus prononcée dans les habitudes morales, étouffées par les préoccupations matérielles sous l'empire d'un régime de transmission des biens manifestement vicieux. Et cependant la famille qui fait l'objet de cette monographie appartient à une des classes les moins dégradées de la localité (§ 13).

## BUDGET DES RECETTES DE L'ANNÉE.

SOURCES DES RECETTES.		ÉVALUATION approximative des sources de recettes.
<b>SECTION I<sup>re</sup>.</b>		<b>VALEUR des propriétés.</b>
<b>Propriétés possédées par la famille.</b>		
ART. 1 <sup>er</sup> . — PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES.		
HABITATION :		
	Maison avec cour.....	1,600 <sup>00</sup>
IMMEUBLES RURAUX :		
	Champs.....	4,074 00
	Jardin potager.....	288 00
	Grange et étable.....	850 00
	Basse-cour.....	50 00
ART. 2. — VALEURS MOBILIÈRES.		
ARGENT :		
	Somme gardée au logis comme fonds de roulement.....	10 00
ANIMAUX DOMESTIQUES entretenus toute l'année :		
	2 chevaux, 1 vache et 1 génisse.....	650 00
ANIMAUX DOMESTIQUES entretenus seulement une partie de l'année :		
	2 porcs, 18 poules, 6 lapins; valeur calculée..... ( § 6)	59 00
MATÉRIEL spécial des travaux et industries :		
	Outils pour la culture des champs et la récolte des céréales.....	416 90
	— pour l'exploitation des chevaux et des vaches et pour la basse-cour.....	26 80
	— pour la laiterie.....	15 30
	— pour la culture du jardin.....	23 50
	— pour l'exploitation du chanvre.....	83 50
	— pour les réparations exécutées à la maison.....	14 50
	— pour le blanchissage.....	33 00
	— pour l'entretien du linge et des vêtements.....	7 80
ART. 3. — DROITS AUX ALLOCATIONS DE SOCIÉTÉS D'ASSURANCES MUTUELLES.		
	(La famille ne fait partie d'aucune société de ce genre).....	»
	VALEUR TOTALE des propriétés.....	8,202 30
<b>SECTION II.</b>		<b>ÉVALUATION du capital des subventions.</b>
<b>Subventions reçues par la famille.</b>		
	(La famille ne reçoit aucune subvention).....	»

BUDGET DES RECETTES DE L'ANNÉE.

RECETTES.	MONTANT DES RECETTES.	
	VALEUR des objets reçus en nature.	RECETTES en argent.
<b>SECTION I<sup>re</sup>.</b>		
<b>Revenus des propriétés.</b>		
ART. 1 <sup>er</sup> . — REVENUS DES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES.		
Loyer : Intérêt (5 p. 100) de la valeur de la maison.....	80 <sup>f</sup> 00	»
Intérêt (3 p. 100) de la valeur de ces champs.....	122 22	»
— — — de ce jardin.....	8 64	»
— — — de ces étables.....	25 50	»
— — — de cette basse-cour.....	»	1 <sup>f</sup> 50
ART. 2. — REVENUS DES PROPRIÉTÉS MOBILIÈRES.		
Cette somme ne produit pas d'intérêts.....	»	»
Intérêt (5 p. 100) de la valeur de ces animaux.....	»	32 50
— — — — —.....	»	2 95
Intérêt (5 p. 100) de la valeur de ces outils.....	»	20 84
— — — — —.....	0 34	1 00
— — — — —.....	0 76	»
— — — — —.....	1 18	»
— — — — —.....	»	4 17
— — — — —.....	»	0 72
— — — — —.....	»	1 65
— — — — —.....	»	0 40
ART. 3. — ALLOCATIONS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES MUTUELLES.		
(La famille ne reçoit aucune allocation de ce genre).....	»	»
TOTAUX des revenus des propriétés.....	238 64	65 73
<b>SECTION II.</b>		
<b>Produits des subventions.</b>		
(La famille ne jouit d'aucun revenu de ce genre).....	»	»

## BUDGET DES RECETTES DE L'ANNÉE (SUITE).

SOURCES DES RECETTES (SUITE).			ÉVALUATION du capital des salaires.	
DÉSIGNATION DES TRAVAUX ET DE L'EMPLOI DU TEMPS.	QUANTITÉ DE TRAVAIL EFFECTUÉ par			
		l'ouvrier.	la femme.	2 enfants.
SECTION III.				
<b>Travaux exécutés par la famille.</b>				
	journées.	journées.	journées.	
Culture des champs et récolte des céréales.....	182	154	313	
Battage des récoltes et transport du fumier.....	35	10	74	
Exploitation des chevaux et des vaches.....	13	49	25	
— de la basse-cour.....	»	26	10	
— du jardin potager.....	»	12	8	
— du chanvre.....	90	62	206	
— des cendres noires.....	32	»	»	
Transport et étendage de la tourbe.....	»	»	52	
Réparation au mobilier : blanchissage et entretien du linge de la famille.....	2	37	»	
Travaux du ménage : préparation des aliments, soins de propreté, etc.	»	55	»	
Prestations.....	3	»	»	
Totaux des journées de tous les membres de la famille.....	357	405	688	
VALEUR TOTALE à attribuer au capital des salaires (15 fois l'épargne annuelle).....			9,495 <sup>f</sup> 00	
SECTION IV.				
<b>Industries entreprises par la famille.</b>				
INDUSTRIE se rattachant à une exploitation propre à un patron :				
Transport et étendage de la tourbe.....				52 <sup>f</sup> 00
INDUSTRIES constituant une exploitation propre à la famille :				
Exploitation des champs.....				67 40
— des chevaux et des vaches.....				3,668 60
— de la basse-cour.....				382 00
— du jardin potager.....				346 30
— du chanvre.....				848 30
— des cendres noires.....				620 00
Réparations au mobilier : blanchissage et entretien du linge de la famille.....				212 30
VALEUR TOTALE à attribuer au capital des bénéfices d'industrie.....			6,352 90	
TOTAL DES CAPITAUX évalués dans les quatre sections du budget (pour servir à l'estimation des ressources de la famille).....			24,050 20	

## BUDGET DES RECETTES DE L'ANNÉE (SUITE).

RECETTES (SUITE).			MONTANT DES RECETTES.		
			VALEUR des objets reçus en nature.	RECETTES en argent.	
PRIX DES SALAIRES JOURNALIERS de l'ouvrier.    la femme.    2 enfants.					
SECTION III.					
<b>Salaires.</b>					
1 <sup>f</sup> 50	0 <sup>f</sup> 60	0 <sup>f</sup> 40	Salaires total évalué à.....	114 <sup>f</sup> 59	376 <sup>f</sup> 01
1 00	0 40	0 25	— — — .....	»	37 50
1 00	0 50	0 25	— — — .....	43 75	»
»	0 50	0 25	— — — .....	»	15 50
»	0 60	0 40	— — — .....	10 40	»
1 50	0 60	0 50	— — — .....	»	275 20
1 00	»	»	— — — .....	»	32 00
»	»	0 40	— — — .....	»	20 80
1 00	0 50	»	— — — .....	»	22 50
»	»	»	(Aucun salaire ne peut être attribué à ces travaux)...	»	»
1 50	»	»	— — — .....	4 50	»
»	»	»	— — — .....	»	»
TOTAUX des salaires de la famille.....				173 24	799 51
SECTION IV.					
<b>Bénéfices des industries.</b>					
Supplément de salaire résultant pour les enfants de la substitution du travail à la tâche au travail à la journée.....				»	5 20
Bénéfice résultant de cette exploitation..... (1)				6 74	»
— — — .....				366 86	»
— — — .....				»	38 20
— — — .....				34 63	»
— — — .....				»	84 83
— — — .....				»	62 00
Bénéfice résultant de ces industries..... (7)				»	21 23
TOTAUX des bénéfices résultant des industries.....				408 23	211 46
NOTA. Outre les recettes portées ci-dessus en compte, les industries donnent lieu à une recette de 4,371 <sup>f</sup> 89, qui est appliquée de nouveau à ces mêmes industries; cette recette et les dépenses qui la balancent (D. 5 <sup>e</sup> S <sup>o</sup> ) ont été omises dans l'un et l'autre budget.					
TOTAUX DES RECETTES de l'année (balançant les dépenses et l'épargne)...				820 41	4,076 70
TOTAL GÉNÉRAL des recettes de l'année.....				1,896 84	

## BUDGET DES DEPENSES DE L'ANNÉE.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	MONTANT DES DÉPENSES.			
	VALEUR des objets consommés en nature.	DÉPENSES en argent.		
<b>SECTION I<sup>re</sup>.</b>				
<b>Dépenses concernant la nourriture.</b>				
ART. 1 <sup>er</sup> . — ALIMENTS CONSOMMÉS DANS LE MÉNAGE (par l'ouvrier, pendant 293 jours; par la femme et par les deux enfants, pendant 365 jours).				
<b>CÉRÉALES :</b>				
Seigle évalué à l'état de farine.....	1,500 <sup>k</sup> 0	0 <sup>f</sup> 320	480 <sup>f</sup> 00	»
Froment évalué à l'état de farine employée pour pâtisseries de ménage.....	8 0	0 400	3 20	»
Poids total et prix moyen.....	1,508 0	0 320		
<b>CORPS GRAS :</b>				
Beurre de vache.....	15 0	1 800	27 00	»
Lard et graisse de porc.....	17 0	1 800	27 00	3 60
Huile d'oilette pour la salade.....	2 7	1 750	»	4 72
Poids total et prix moyen.....	34 7	1 796		
<b>LAITAGES ET ŒUFS :</b>				
Lait de vache mangé en soupe.....	106 0	0 060	6 36	»
Fromages de lait caillé mangés en été.....	40 0	0 200	8 00	»
Fromages salés mangés en hiver.....	18 0	0 500	9 00	»
Œufs de la basse-cour.....	27 7	0 721	20 00	»
Poids total et prix moyen.....	191 7	0 226		
<b>VIANDES ET POISSONS :</b>				
Viande de boucherie achetée à la fête publique.....	5 0	0 450	»	2 25
Viande de porc salée, boudins, andouilles.....	23 5	1 017	23 90	»
Lapins.....	4 0	0 625	2 50	»
Harengs salés.....	2 0	1 500	»	3 00
Poids total et prix moyen.....	34 5	0 917		
<b>LÉGUMES ET FRUITS :</b>				
Tubercules : Pommes de terre.....	420 0	0 100	42 00	»
Légumes farineux secs : Haricots, 15 <sup>k</sup> , 6 <sup>f</sup> 50; lentilles, 23 <sup>k</sup> , 8 <sup>f</sup> 80..	40 0	0 385	15 40	»
Légumes verts à cuire : Choux, 320 <sup>k</sup> , 25 <sup>f</sup> 60; haricots et pois verts, 18 <sup>k</sup> , 7 <sup>f</sup> 20; laitues et chicorées, 25 <sup>k</sup> , 6 <sup>f</sup> 25.....	363 0	0 107	39 05	»
Légumes racines : Carottes et navets.....	70 0	0 100	7 00	»
Légumes épices : Oignons, 30 <sup>k</sup> , 3 <sup>f</sup> 30; poireaux, 8 <sup>k</sup> , 3 <sup>f</sup> 60; persil et oseille, 4 <sup>k</sup> , 0 <sup>f</sup> 40.....	42 0	0 173	7 30	»
Cucurbitacées : Citrouilles.....	25 0	0 100	2 50	»
Fruits farineux : Noix.....	22 0	0 200	»	4 40
Fruits à pépin et à noyau : Pommes, poires, prunes, cerises et groseilles.....	132 0	0 064	0 40	8 76
Poids total et prix moyen.....	1,114 0	0 102		

## BUDGET DES DÉPENSES DE L'ANNÉE (SUITE).

DÉSIGNATION DES DÉPENSES (SUITE).	MONTANT DES DÉPENSES.			
	VALEUR des objets consommés en nature.	DÉPENSES en argent.		
<b>SECTION Ire.</b>				
<b>Dépenses concernant la nourriture (suite).</b>				
CONDIMENTS ET STIMULANTS :				
Sel : 16k pour le ménage, 2k pour la portion de porc conservée...	18k0	0f 250	"	4f 50
Poivre.....	0 5	3 200	"	1 60
Vinaigre.....	3 0	0 500	"	1 50
Sucre.....	1 0	1 600	"	1 60
Poids total et prix moyen.....	22 5	0 409		
BOISSONS FERMENTÉES :				
La famille ne boit que de l'eau.....	"	"	"	"
ART. 2. — ALIMENTS PRÉPARÉS ET CONSOMMÉS HORS DU MÉNAGE.				
Les aliments consommés par l'ouvrier pendant ses voyages pour la vente du chanvre sont portés en dépense dans le compte relatif à cette industrie..... (5)			"	"
TOTAUX des dépenses concernant la nourriture.....			720 61	35 93
<b>SECTION II.</b>				
<b>Dépenses concernant l'habitation.</b>				
LOGEMENT :				
Loyer de l'habitation représenté par l'intérêt de la valeur de la maison possédée par la famille.....			80f 00	"
Dépenses d'entretien.....			"	20 00
MOBILIER :				
Achat d'objets neufs et dépenses relatives à l'entretien, 14f 00; linge de ménage, 30f 00.			"	44 00
CHAUFFAGE :				
110 fagots de branches de houleau et d'essences diverses.....			"	17 60
5,000 briquettes de tourbe à 7f 00 le mille.....			"	35 00
ÉCLAIRAGE :				
Huile, 6k, 16f 80; chandelle, 1k, 1f 80.....			"	18 60
TOTAUX des dépenses concernant l'habitation.....			80 00	135 20
<b>SECTION III.</b>				
<b>Dépenses concernant les vêtements.</b>				
VÊTEMENTS :				
Vêtements de l'ouvrier : Frais d'achat et de confection..... (9, 10)			"	47 68
— de la femme : — —..... (9, 10)			"	32 12
— des deux enfants : — —..... (9, 10)			"	76 40
BLANCHISSAGE ET RACCOMMODAGE DU LINGE..... (7)			"	58 00
TOTAUX des dépenses concernant les vêtements.....			"	214 20

## BUDGET DES DÉPENSES DE L'ANNÉE (SUITE).

DÉSIGNATION DES DÉPENSES (SUITE).	MONTANT DES DÉPENSES.	
	VALEUR des objets consommés en nature.	DÉPENSES en argent.
<b>SECTION IV.</b>		
<b>Dépenses concernant les besoins moraux, les récréations et le service de santé.</b>		
CULTE .....	»	0f 50
INSTRUCTION DES ENFANTS :		
(Ils ont quitté l'école) .....	»	»
SECOURS ET AUMONES :		
Pas de dépense appréciable .....	»	»
RÉCRÉATIONS ET SOLENNITÉS :		
Dépenses de cabaret .....	»	1 50
Récréations des enfants et leçons de danse .....	»	8 00
SERVICE DE SANTÉ :		
Aucune dépense habituelle .....	»	»
TOTAUX des dépenses concernant les besoins moraux, les récréations et le service de santé .....	»	10 00
<b>SECTION V.</b>		
<b>Dépenses concernant les industries, les dettes, les impôts et les assurances.</b>		
DÉPENSES CONCERNANT LES INDUSTRIES :		
<i>Nota.</i> — Les dépenses concernant les industries entreprises au compte de la famille montent à .....		
5,543 71		
Elles sont remboursées par les recettes provenant de ces mêmes industries, savoir :		
Argent et objets employés pour les consommations du ménage et portés à ce titre dans le présent budget .....	1,171 82	5,543 71
Argent et objets appliqués de nouveau aux industries (R. 3 <sup>e</sup> Son) comme emploi momentané du fonds de roulement et qui ne peuvent conséquemment figurer parmi les dépenses du ménage (8) .....	4,371 89	
INTÉRÊTS DES DETTES :		
La famille n'a pas de dettes .....	»	»
IMPÔTS :		
Impôt foncier (cote personnelle et mobilière, portes et fenêtres) .....	»	33 07
Impôt communal, prestation en nature : 3 journées de l'ouvrier, 4f 50; 6 journées des chevaux, 45f 00 .....	19f 50	»
Patente de marchand de chanvre .....	»	15 30
ASSURANCES CONCOURANT A GARANTIR LE BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET MORAL DE LA FAMILLE :		
Par suite du mode de transmission des biens en usage dans ce pays, la famille ne peut trouver quelques conditions de bien-être que dans une économie rigoureuse, qui absorbe toutes les préoccupations morales. L'avenir des vieux parents n'a d'autre garantie que la réussite ou la bonne volonté des enfants, quand le père aura partagé entre eux, de son vivant, le domaine péniblement acquis (A) .....		
TOTAUX des dépenses concernant les industries, les dettes, les impôts et les assurances .....	49 50	48 37
ÉPARGNE DE L'ANNÉE :		
Somme destinée à l'acquisition de propriétés nouvelles .....	»	633 00
TOTAUX DES DÉPENSES et de l'épargne de l'année (balançant les recettes) .....	820 41	4,076 70
TOTAL GÉNÉRAL des dépenses et de l'épargne de l'année .....	1,896 81	

COMPTES ANNEXÉS AUX BUDGETS.

I. COMPTES DES BÉNÉFICES

Résultant des industries entreprises par la famille (à son propre compte).

(1) EXPLOITATION des champs.

RECETTES.

	VALEURS	
	en nature	en argent.
Grains récoltés : Froment :	812 <sup>l</sup> à 0 <sup>f</sup> 23.....	16 <sup>f</sup> 54 170 <sup>f</sup> 20
— Seigle :	4,206 à 0 15.....	552 30 78 60
— Avoine :	2,207 à 0 08.....	176 56 "
— Sarrasin :	429 à 0 08.....	34 32 "
— Œillette :	151 à 0 30.....	0 30 45 00
Déchets de grains :	232 à 0 08.....	18 52 "
Légumes récoltés : Lentilles :	533 à 0 20.....	22 00 84 60
— Pommes de terre :	1,000 à 0 06, 60 <sup>f</sup> 00; 1800 <sup>l</sup> à 0 <sup>f</sup> 042, 75 <sup>f</sup> 60.....	135 60 "
— Carottes et betteraves : 1,000 à 0 025.....		25 00 "
Pailles employées comme fourrage : 6,000 <sup>k</sup> à 0 <sup>f</sup> 03.....		180 00 "
— pour litières : 2,900 à 0 01.....		29 00 "
Herbes récoltées dans les propriétés pour les vaches et les lapins, équivalent à foin : 850 <sup>k</sup> à 0 <sup>f</sup> ,01.....		8 50 "
Chanvre : Filasse brute : 89 <sup>k</sup> à 0 <sup>f</sup> 95, 84 <sup>f</sup> 55; chènevis : 170 <sup>l</sup> à 0 <sup>f</sup> 12, 20 <sup>f</sup> 40.....		" 104 95
Totaux.....	1198 64	483 35

DÉPENSES.

Semences : Froment :	58 <sup>l</sup> à 0 <sup>f</sup> 23.....	13 34 "
— Seigle :	282 à 0 15.....	42 30 "
— Avoine :	100 à 0 08.....	8 00 "
— Sarrasin :	8 à 0 08.....	0 64 "
— Œillette :	1 à 0 30.....	0 30 "
— Lentilles :	66 à 0 20.....	13 20 "
— Pommes de terre :	300 à 0 06.....	18 00 "
— Carottes et betteraves : 20 à 0 025.....		1 00 "
— Chanvre :	14 à 0 04.....	0 56 "
Engrais minéral : Cendres noires : 20 <sup>k</sup> à 0 <sup>f</sup> 45.....		" 9 00
Fumier :	36,200 <sup>k</sup> à 0 005.....	181 00 "
Main-d'œuvre de la famille :		
— Culture des champs (182 <sup>l</sup> de l'ouvrier à 1 <sup>f</sup> 50, 273 <sup>f</sup> 00; 154 <sup>l</sup> de la femme à 0 <sup>f</sup> 60, 92 <sup>f</sup> 40; 313 <sup>l</sup> des enfants à 0 <sup>f</sup> 40, 123 <sup>f</sup> 20; total, 490 <sup>f</sup> 60).....		414 59 433 51
— Battage des récoltes (25 <sup>l</sup> de l'ouvrier à 1 <sup>f</sup> 00, 25 <sup>f</sup> 00; 50 <sup>l</sup> des enfants à 0 <sup>f</sup> 25, 12 <sup>f</sup> 50; total, 37 <sup>f</sup> 50).....		676 75 "
— Transport et étendage des fumiers (10 <sup>l</sup> de l'ouvrier à 1 <sup>f</sup> 00, 10 <sup>f</sup> 00; 10 <sup>l</sup> de la femme à 0 <sup>f</sup> 40, 4 <sup>f</sup> 00; 24 <sup>l</sup> des enfants à 0 <sup>f</sup> 25, 6 <sup>f</sup> 00; total, 20 <sup>f</sup> 00).....		" 20 00
Travail des deux chevaux : 283 <sup>l</sup> à 2 <sup>f</sup> 25; 20 <sup>l</sup> à 2 <sup>f</sup> 00.....		" 20 84
Entretien du mobilier agricole par le charbon.....		122 22 "
Intérêt (3 p. 100) du mobilier agricole (416 <sup>f</sup> 90).....		6 74 "
— (3 p. 100) des immeubles ruraux (4,074 <sup>f</sup> 00).....		"
BÉNÉFICE résultant de l'industrie.....		"
Totaux comme ci-dessus.....	1198 64	483 35

## (2) EXPLOITATION des chevaux et des vaches.

	VALEURS	
	en nature	en argent.
RECETTES.		
Un veau vendu annuellement.....	"	15 <sup>f</sup> 00
Travail des 2 chevaux : 6j à 2 <sup>f</sup> 50, 283j à 2 <sup>f</sup> 25 et 159j à 2 <sup>f</sup> 00.....	691 <sup>f</sup> 75	278 00
Produits de la laiterie :		
Lait non écrémé vendu.....	93 <sup>k</sup> à 0 <sup>f</sup> 06	" 5 60
Lait non écrémé consommé.....	106 à 0 06	6 36
Lait écrémé et petit-lait pour les porcs.....	420 à 0 03	12 60
Beurre vendu.....	23 à 1 80	" 41 40
Beurre consommé.....	15 à 1 80	27 00
Fromages de lait caillé vendus.....	10 à 0 20	" 2 00
Fromages de lait caillé consommés en été.....	40 à 0 20	8 00
Fromages salés vendus.....	5 à 0 50	" 2 50
Fromages salés conservés pour l'hiver.....	18 à 0 50	9 00
Fumier : 21,800 <sup>k</sup> à 0 <sup>f</sup> 005.....	109 00	"
Totaux.....	863 71	344 50
DÉPENSES.		
Foins : 5,200 <sup>k</sup> à 0 <sup>f</sup> 05.....	"	260 00
Avoine : 1,050 à 0 16.....	168 00	"
Son provenant de la mouture des céréales : 300 <sup>k</sup> à 0 <sup>f</sup> 10, 30 <sup>f</sup> 00; son acheté : 220 <sup>k</sup> à 0 <sup>f</sup> 10, 22 <sup>f</sup> 00.....	30 00	22 00
Provende (mélange de carottes et de betteraves avec des racines et de la paille menue) : 1,000 <sup>k</sup> à 0 <sup>f</sup> 025.....	24 00	"
Herbe fraîche équivalant à foin : 450 <sup>k</sup> à 0 <sup>f</sup> 01.....	4 50	"
Pailles mangées : 6,000 à 0 03.....	180 00	"
Pailles consommées pour litières : 2,000 à 0 01.....	20 00	"
Main-d'œuvre de la famille :		
Soins aux chevaux : 13j de l'ouvrier à 1 <sup>f</sup> 00.....	13 00	"
Soins aux vaches et à la laiterie : 49j de la femme à 0 <sup>f</sup> 50.....	24 50	"
Nettoyage de l'écurie et de son mobilier : 25j des enfants à 0 <sup>f</sup> 25.....	6 25	"
Frais d'entretien du mobilier agricole par le maréchal-ferrant et par le bourellier.....	"	30 00
Intérêt (5 p. 100) de la valeur des animaux (65 <sup>f</sup> 00).....	"	32 50
Intérêt (5 p. 100) de la valeur du mobilier (6 <sup>f</sup> 80), et des outils pour la laiterie (15 <sup>f</sup> 30).....	1 10	"
Intérêt (3 p. 100) de la valeur des étables (85 <sup>f</sup> 00).....	25 50	"
BÉNÉFICE résultant de l'industrie.....	366 86	"
Totaux comme ci-dessus.....	863 71	344 50

## (3) EXPLOITATION de la basse-cour.

RECETTES.		
Vente d'un porc.....	"	100 00
Produits de l'abatage d'un porc : viande fraîche vendue.....	32 <sup>k</sup> 5 à 1 <sup>f</sup> 40	45 50
— Viande salée conservée pour la consommation domestique.....	11 à 1 50	16 50
— Bondins, andouilles.....	12 5 à 0 60	7 40
— Lard et graisse intérieure.....	15 à 1 80	27 00
Produits des poules : Œufs vendus.....	625 pièces à 0 <sup>f</sup> 04 la pièce	25 00
— Œufs consommés.....	500 — à 0 04 —	" 20 00
— Poulets vendus.....	3 — à 1 25 —	" 3 75
Produits des lapins : Lapins vendus.....	2 — à 1 50 —	" 3 00
— Lapins consommés.....	2 — à 1 25 —	2 50
— Peaux.....	2 — à 0 20 —	" 0 40
— Lapins conservés pour la reproduction.....	2 — à 1 50 —	3 00
Fumier des porcs et des lapins : 16,000 <sup>k</sup> à 0 <sup>f</sup> 005.....	80 00	"
Totaux.....	156 40	177 65
DÉPENSES.		
Achat de deux jeunes porcs.....	"	30 00
Pommes de terre de qualité inférieure récoltées : 1,180 <sup>k</sup> à 0 <sup>f</sup> 07.....	75 60	"
Son : 885 à 0 10.....	"	88 50
A reporter.....	75 60	118 50